

pourquoi, tout en reconnaissant l'utilité du sanatorium, je suggérerais que sa construction soit remise à plus tard. *Pour le moment, ce qui presse, ce sont les dispensaires et l'hospitalisation des tuberculeux avancés pauvres dans nos hôpitaux actuels.*

C'est ce que recommande la commission royale contre la tuberculose, qui veut qu'avant de bâtir des sanatoriums ou des hôpitaux d'isolement, l'on songe d'abord à faire des arrangements avec les institutions déjà existantes, et auxquelles le Gouvernement et les municipalités pourraient donner une subvention, soit pour aider à la construction nécessaire, soit en contribuant par la suite à l'entretien des malades.

Il est bon que l'on sache aussi qu'un consommateur peut être traité dans un hôpital général, sans offrir de danger pour les autres patients, du moment que l'on prend les précautions nécessaires. Le tuberculeux n'est donc pas un pestiféré qu'il faut fuir ou abandonner, par crainte de la contagion. A ce sujet, le Congrès de 1910, de l'Association canadienne pour l'enrayement de la tuberculose a adopté la résolution suivante : "Qu'un tuberculeux convenablement traité dans un hôpital offre moins de danger qu'un malade de la typhoïde à qui on ne refuse jamais l'entrée, tandis que si on l'abandonne à son entourage, il est une source de danger pour toute la population."

40. *Règlements contre l'expectoration dans tous les endroits publics.*